

Vie étudiante / Liège veut étendre les mesures de la Saint-Nicolas

La Saint-Torè sur le gril

SOIRÉE le dimanche, cortège le lundi : le nouveau régime de Saint-Nicolas risque de s'appliquer à la Saint-Torè.

Fin novembre, le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, négociait avec les représentants des étudiants liégeois un remaniement du calendrier de leur fête de Saint-Nicolas. Dès cette année, le cortège se tiendra le lundi, et la soirée la veille. Une décision basée sur de nombreux avis (lire ci-contre), mais qui émane d'une demande des services de la propreté.

« Depuis plusieurs années, je fais remonter la demande du service de ne plus organiser le cortège le mardi, explique l'échevin de la Propreté, André Schroyen. Ce jour-là est jour de collecte des immondices dans l'hypercentre. Après passage du cortège, on se retrouve avec des dizaines de sacs-poubelle éventrés. Je dois mobiliser vingt-deux hommes et cinq bâlayeuses. Des moyens qui ne peuvent pas être utilisés ailleurs. »

L'Association générale des étudiants liégeois (Agel), qui organise la manifestation, se dit « capable d'entendre » ces arguments. « Ce qui comptait surtout pour nous, explique son président Xavier Huppertz, c'était l'antériorité de la soirée sur le cortège. Si la soirée est le jour du cortège, tout le monde se retrouve dans le Carré, et il n'y a personne sous notre chapiteau. »

« Un agenda caché »

Mais l'histoire n'est pas finie : au conseil communal du 17 décembre, le conseiller Michel Péters (MR), ancien président de l'Agel, demande au bourgmestre s'il n'a pas un « agenda caché » à propos de l'autre grande manifestation étudiante, la Saint-Torè. La réponse du bourgmestre est évasive. Mais quand l'Agel demande l'autorisation de l'organiser les 10, 11 et 12 mars, le bourgmestre répond : « Il est bien entendu, et ce en raison des récriminations légitimement fondées sur des faits objectifs, que ce découpage des festivités étudiantes dédiées à la Saint-Torè vous est octroyé pour la dernière fois. A l'avenir, les bals et les cortèges devront se dérouler, respectivement, le dimanche soir et le lundi. » Comme la Saint-Nicolas.

« On lui donne la main, et il nous prend le bras, s'étrangle Xavier Huppertz. Traditionnellement, la Saint-Torè, c'est trois jours : lundi, mardi, mercredi,

avec un bal tous les soirs et les 4 Heures de trottinettes (organisées au Sart-Tilman depuis 2002, NDLR) le mercredi ! »

« M. Demeyer est bourgmestre de la Cité ardente, mais veut-il qu'elle le reste ? demande Michel Péters. La Saint-Torè, c'est très différent de la Saint-Nicolas : c'est une fête d'étudiants engagés, on n'y voit pas de gens du secondaire. Ce folklore a toujours existé à Liège. Il aide à y attirer des étudiants. Ce n'est tout de même que trois jours par an ! »

Contacté par nos soins, Willy Demeyer se fait plus nuancé que dans son courrier : « On verra bien comment on va mettre ça en place. Ce que je veux faire comprendre aux étudiants, c'est que si je ne veux pas tuer leur activité, je veux aussi qu'elle se passe en tenant un peu plus compte des intérêts de la Ville et de ses habitants. Il faut une coexistence pacifique. » ■

PIERRE MOREL



DÈS CETTE ANNÉE, le Saint-Nicolas des étudiants liégeois fera la fête le dimanche soir et défilera en cortège le lundi dans le centre-ville. © VALÉRIE ADAMS-B.

Grosses nuisances à la Saint-Nicolas !

Si c'est le service propriété de la Ville de Liège qui a demandé que le cortège de Saint-Nicolas soit déplacé, le bourgmestre a justifié sa décision en s'appuyant sur divers avis. Tour d'horizon.

Frédéric Mignolet, UCM (Union des classes moyennes). « Comme on nous a demandé notre avis, nous avons signalé que le cortège complique certainement l'accès aux commerces et que, dès lors, l'organiser le lundi, jour de fermeture pour de nombreux magasins, avait du sens. Et le problème

me de propriété est bien réel. On ne nous a pas demandé notre avis pour la Saint-Torè, mais je ne savais même pas qu'il y avait un cortège ! La fréquentation de cette fête-là est plus limitée, et donc moins génératrice de nuisances. De toute façon, je pense qu'il faut un juste milieu. Nous oublions pas que beaucoup d'étudiants vivent et donc consomment à Liège. C'est un public qui occupe fortement le centre-ville. »

Gaston Deckers, président du Commerce liégeois. « Il est déso-

lant pour les commerçants de subir chaque année à la Saint-Nicolas les crasses et déprédatations. Ce sera sans doute moins nuisible le lundi que le mardi. Quant à la Saint-Torè, ça ne dure qu'un jour, non ? Je n'ai pas de position, on n'en a jamais discuté. »

Alfred Krins, préfet des études à l'Athénée Charles Rogier. « J'ai envoyé un courrier de plainte au bourgmestre après la dernière Saint-Nicolas. Nous sommes à un jet de pierre de la place du 20-Août, et chaque année, c'est la mê-

me rengaine : des visiteurs indélicats jettent farine et œufs partout sur notre bâtiment. Ça coûte cher en nettoyage, ça crée des perturbations et ça n'est pas sans danger. Je crains que, pour nous, le changement de jour ne change rien. J'ai déjà essayé d'organiser une journée pédagogique le jour de la Saint-Nicolas, mais ça ne servait à rien ; nos anciens venaient la veille ou le lendemain. La Saint-Torè, elle, ne crée aucune perturbation chez nous. Je ne connais même pas la date. » ■

P. Mo.

Toute la biture chez Technifutur ?

Il y a un moyen évident de mettre enfin tout le monde d'accord dans la gestion du folklore étudiant liégeois : la salle de guindaille. Mais le dossier est l'une de ces Arlésiennes dont Liège semble si friande. Cela fait quinze ans qu'on en parle et il a déjà capoté deux ou trois fois.

En décembre 2006, la Maison des étudiants liégeois (MEL), une ASBL créée en 1997 par l'Agel dans le but de pousser le dossier, présentait un nouveau projet : un bâtiment à construire

sur le site actuel du chapiteau de guindaille, à côté du Val Benoît, qui servirait tout à la fois de salle de guindaille et de lieu de concert. Un projet soutenu tant par la Ville que par l'Université, et pourtant... abandonné.

« Peu de temps après la présentation de ce dossier, le recteur nous a soumis une autre solution, qui en fait nous convenait mieux, explique Jean-Pol Leclère, président de la MEL. Il nous a proposé de racheter et de réaménager les anciens bâtiments de

Technifutur, toujours sur le site du Val Benoît. Nous rencontrons ce jeudi les responsables des ressources immobilières de l'Université pour poser les premiers jalons d'un compromis de vente. »

Dans ce bâtiment, on disposerait de deux salles d'une surface utile de 700 et 500 m². Moins que dans le bâtiment initialement prévu, mais assez pour organiser guindailles et concerts.

« Cela devrait nous coûter à peu près un million d'euros, achat compris, reprend Jean-Pol

Leclère. C'est plus de deux fois moins que le projet précédent, et cela devrait aller beaucoup plus vite. Deux brasseurs, Inbev et Primus, ont marqué leur intérêt pour être le partenaire financier de l'opération. Mais le plan financier doit encore être affiné. Ce qui est certain, c'est que sans le poste de la location du chapiteau, on gagne déjà plus de 30.000 euros annuels pour financer l'opération. » Et la MEL espère faire couler la bière dans sa salle dès septembre 2009. ■

P. Mo.